

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Correspondance romaine. — IV Société d'une messe. — V La prédication quadragésimale. — VI Courtes réponses à diverses consultations.

AU PRONE

Le dimanche, 11 avril

On annonce :

La fête de Pâques et la fin du temps pour la communion pascale.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 11 avril

Messe du dimanche de PAQUES, double de 1e cl. avec octave privil. ; depuis ce jour jusqu'à la Pentecôte, on remplace l'Asperges par le *Vidi aquam* ; préf. de Pâques. — Vêpres de Pâques ; ant. finale *Regina celi* jusqu'au dimanche de la Trinité.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 18 avril

Comme le jour de Pâques, le dimanche de *Quasimodo* est privilégié contre tout office (Rubr. génér. du brév., titre x, n. 1) et l'on ne peut en ce jour, faire mémoire d'aucune autre fête (Rubr. génér. du missel, titre vi ; décret génér. du 2 déc. 1896, III, n. 3754).

Tous les titulaires d'église paroissiale, autres que saint Joseph et l'Annonciation qui tombent, cette année, entre le 14 mars et le 25 avril, n'auront leur solennité que le 11e dim. après Pâques (à la place de la messe fériale et à la suite de la procession, si l'on ne chante pas deux messes).

Prières des Quarante-Heures

LUNDI,	12	AVRIL	— N.-D. Auxiliatrice, à Saint-Jean.
MERCREDI,	14	"	— Saint-Elzéar.
VENDREDI,	16	"	— Saint-Jacques.
DIMANCHE,	25	"	— Rosemont.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, mars 1909.

LE conseil municipal de Rome bat en brèche l'enseignement religieux par tous les moyens. Ce conseil veut donner le ton aux autres communes italiennes, et peser sur le Parlement afin qu'il fasse passer dans ses lois ce qu'il a dans ses désirs. La loi Rava donnait faculté aux pères de famille de demander la concession des classes pour y faire donner à leurs enfants l'enseignement religieux ; et, en suite de cette loi, six milles pères de famille demandèrent cet enseignement ajoutant avoir à leur disposition 170 maîtres patentés pour le donner. On pourrait croire que l'administration communale se serait loyalement exécutée. Au contraire, elle commença par prétendre vérifier l'authenticité des quelques six mille signatures, et cela naturellement demandait un temps considérable qui était naturellement perdu pour l'enseignement religieux.

— Les pères de famille alors furent avertis que pratiquement ces signatures n'étaient point satisfaisantes, et qu'il leur fallait aller dans les écoles où étaient élevés leurs enfants et faire dans les mains du directeur une demande formelle de l'enseignement religieux. On pensait que cette nouvelle formalité vexatoire empêcherait bien des pères de famille de faire la nouvelle démarche. La trouvaille eut en partie son effet, et sur 32 écoles on ne demanda l'enseignement religieux que pour 17 d'entre elles. Mais les pères de famille firent notifier par exploit d'huissier au maire de Rome de se conformer à la loi et de regarder comme valides les demandes qui avaient été présentées à la municipalité.

— Dans une séance subséquente du conseil, un conseiller

fit remarquer que si gnement religieux d appartenant à des i même chose ; et que impossible d'accepte laïque en école de re part refuser aux prote les catholiques ; la l'était de prendre acte n'avait pas à s'occupe ville de Rome, en d se trouve de fait priv écoles. Certes, la der famille forts de leur juridictions pour ob pieds par une munici combien l'administra observer les lois, les vexer les catholique à l'enseignement reli bien : « on compren Rome s'est désormais voudra plus revenir siste à supprimer les pas autre chose : c'est l'ennemi déclaré de mais au fond cette dé ennemi démasqué es hypocritement sous d

— On vient de fa d'un petit problème basilique Saint-Séba

fit remarquer que si les catholiques avaient demandé l'enseignement religieux dans les écoles, d'autres pères de famille, appartenant à des religions différentes, avaient postulé la même chose ; et que dans ces conditions il était pratiquement impossible d'accepter une loi : « qui aurait transformé l'école laïque en école de religions comparées ». On ne pouvait d'autre part refuser aux protestants, aux juifs, un droit que réclamaient les catholiques ; la loi étant donc inexécutable, le plus simple était de prendre acte du fait et que par conséquent le conseil n'avait pas à s'occuper de la question. Et voilà comment la ville de Rome, en dépit de toutes les circulaires du ministre, se trouve de fait privée de l'enseignement religieux dans les écoles. Certes, la dernière parole n'est point dite. Les pères de famille forts de leur droit sont décidés à recourir à toutes les juridictions pour obtenir que ce droit ne soit point foulé aux pieds par une municipalité sectaire. Mais ce fait nous montre combien l'administration de la ville, qui devrait la première observer les lois, les oublie cyniquement quand il s'agit de vexer les catholiques et de mettre des obstacles de toute sorte à l'enseignement religieux. Les journaux sectaires déclarent bien : « on comprendra maintenant que la municipalité de Rome s'est désormais mise sur la voie du progrès et qu'elle ne voudra plus revenir en arrière ». Si la voie du progrès consiste à supprimer les libertés qui gênent le bloc, cela ne prouve pas autre chose : c'est que le progrès dont il se vante est l'ennemi déclaré de la religion. On le sait depuis longtemps ; mais au fond cette déclaration n'est point inopportune, et un ennemi démasqué est moins dangereux que celui qui se cache hypocritement sous de belles phrases de rhétorique.

— On vient de faire ici une découverte qui donne la clef d'un petit problème archéologique. On sait qu'à côté de la basilique Saint-Sébastien hors-les-murs il y a la *Platonia*,

chambre semi-circulaire, ornée de stucs du troisième siècle, et où furent cachés pendant la persécution de Valérien les corps des saints apôtres Pierre et Paul, auxquels firent cortège les papes qui avaient été ensevelis au Vatican. Quand Héliogabale, pour agrandir ses écuries, détruisit la *memoria* que le pape Anaclet avait fait construire à côté du tombeau de saint Pierre, les restes vénérés des premiers papes furent portés à la *Platonia*. Quand la paix fut rendue à l'Eglise, ces corps revinrent se grouper dans la basilique vaticane auprès du Prince des apôtres. Alors dans le courant du IV^{me} siècle on ensevelit là, ou près de là, un confesseur de la foi, Quirinus, dont l'inscription découverte il y a quelques années fut peinte en grandes lettres rouges autour de la *Platonia*. Mais on ne savait pas où avait été enseveli le corps de ce saint, on présumait seulement qu'on ne lui avait pas donné une sépulture dans un lieu entouré de tant de vénération. En effet, on vient de découvrir, à côté de la *Platonia*, une petite basilique chrétienne de la fin du III^{me} ou du commencement du IV^{me} siècle et où fut enterré sous l'autel le corps de Quirinus. La basilique était petite, et c'est le motif pour lequel on mit l'inscription dans la *Platonia*, qui offrait un plus grand développement et pouvait recevoir cette inscription qui était assez longue.

DON ALESSANDRO.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 27 mars 1909.

M. l'abbé Michel Charbonneau, curé de Keeseville, diocèse d'Ogdensburg, décédé hier, était membre de la Société d'une Messe.

EMILE ROY, chan., *chancelier*.

LA PRED



A « station » qu
dimanche, d
vivante hom

de Villa-Maria, sur le
la série de ces instruc
semence de la parole é
puissamment au déve
des mines dont chacu
tration, et si, à cause
plus d'une fois l'âme
attachée aux biens pé
ou celui du mauvais r
retour à Dieu ou les r
peu qu'elle les médite
ment dans le chemin
tout cela lui donnera
besoin si ce n'est celu
raccourci le thème su
ont développé devant
tour, avec netteté e
abondance, avec char
éloquence, avec grâce
Le pain — expliqua
marche — c'est la b
salaire des sueurs de
prière de la terre. Au
où s'élabore cet alime
pas d'une respectueu
malgré ses tristesses e

LA PREDICATION QUADRAGESIMALE

A la Cathédrale



A « station » quadragesimale s'est terminée, ce dernier dimanche, à la cathédrale, avec la délicate et très vivante homélie de M. l'abbé Lamarche, aumônier de Villa-Maria, sur le *Pain de vie*. On ne pouvait mieux clore la série de ces instructions, ni d'une façon plus pratique. La semence de la parole évangélique tombant dans les âmes aide puissamment au développement et à la culture des *talents* ou des *mines* dont chacun a reçu de Dieu la garde et l'administration, et si, à cause des faiblesses et des misères humaines, plus d'une fois l'âme se juge dissipatrice d'elle-même ou trop attachée aux biens périssables, l'exemple de *l'enfant prodigue* ou celui du *mauvais riche*, en lui prêchant les consolations du retour à Dieu ou les risques effrayants de l'impénitence, pour peu qu'elle les médite, la ramènent et la soutiennent efficacement dans le chemin du devoir et de la vertu ; mais qui pour tout cela lui donnera la grâce de force dont elle a sans cesse besoin si ce n'est celui qui s'est dit le Pain de vie ? Voilà en raccourci le thème substantiel et fécond que nos confrères ont développé devant les auditeurs de la cathédrale, tour-à-tour, avec netteté et avec concision, avec richesse et avec abondance, avec charme et avec élégance, avec vie et avec éloquence, avec grâce enfin et avec délicatesse.

Le pain — expliquait, ce dernier dimanche, M. l'abbé Lamarche — c'est la base de l'alimentation humaine, c'est le salaire des sueurs de l'ouvrier, c'est la réponse du ciel à la prière de la terre. Aussi devant un champ de blé, terre sacrée où s'élabore cet aliment premier de l'humanité, on ne se défend pas d'une respectueuse émotion. Et la vie, cette vie qu'on aime malgré ses tristesses et ses ennuis, qu'est-ce en somme sinon

troisième siècle,
de Valérien les
ils firent cortège
Quand Hélio-
a *memoria* que le
mebeau de saint
urent portés à la
, ces corps revin-
près du Prince
ième on ensevelit
rinus, dont l'ins-
t peinte en gran-
s on ne savait pas
présumait seule-
ture dans un lieu
ient de découvrir,
étienne de la fin
siècle et où fut
la basilique était
l'inscription dans
ppement et pou-
longue.

DON ALESSANDRO.

SE

le 27 mars 1909.
Keeseville, diocèse
re de la Société
oy, chan., *chancelier*.

l'épanouissement le plus parfait de l'être ici-bas ? Or le Christ a affirmé dans l'Évangile (1) qu'il est le *Pain de vie*.

Et tout d'abord M. le prédicateur remet dans son cadre la scène évangélique.

La veille, Notre-Seigneur avait multiplié les pains dès avant l'aube du jour et il avait marché sur les eaux, afin de manifester sa puissance surhumaine et de forcer l'adhésion de son auditoire aux déclarations sensationnelles qu'il devait faire dans la matinée. Le voici dans la Synagogue. Il reproche aux Juifs leur empressement à rechercher le pain matériel. Il les presse d'estimer davantage le pain de la vie éternelle que son Père leur donne à cette heure. « C'est moi, dit-il, qui suis le pain de vie. Si quelqu'un croit en moi, il n'aura plus jamais faim ». Pour avoir part à ce pain, il faut donc croire en lui, s'unir à lui par la foi comme on s'unit au pain dont on se nourrit et qui devient le sang de nos veines. Ce pain divin apaise la faim, évidemment la faim immatérielle : faim de l'intelligence humaine pour la vérité, son aliment, de cette intelligence qui ne cesse de se poser d'angoissantes questions sur ses origines, ses destinées, l'existence du mal et celle de la souffrance ici-bas ; faim aussi du cœur de l'homme pour le bonheur vers lequel il est toujours tourné, comme l'aiguille aimantée vers le pôle qui l'appelle.

La vérité et le bonheur, c'est le Christ qui l'apporte au monde. Ici le prédicateur fait un tableau saisissant de l'état de la société, à l'heure où Jésus parlait et disait à cette terre d'affamés qu'il embrassait d'un regard de tendresse : « Je suis le pain de vie ». Le monde fut ému en entendant les échos de la parole et de la doctrine que lui apportaient les hommes venus d'Orient. Il fut touché de la douce et souriante figure de celui qu'on lui prêchait. La transformation sans doute ne se fit

(1) S. Jean, VI, 35.

pas en un jour. Mais vainqueur et, mis en n et le fait encore. Présé les grandes questions (cite le témoignage d enfant de nos catéch soupçonnèrent jamais la doctrine chrétienne du ciel, elles suffirent réponses, c'est au Christ.

C'est à lui encore qu justice sociale, de stabilité et d'espérance prêché la fraternité humaine et la charité à une société pour toutes les faibles rappeler ces vérités en de fraternité et de solidarité c'est au Christ et à son ces vertus civilisatrices qu'elles en disent, vive dans leur sein, il y a doctrine du Christ est l'É que saint Augustin avait gouvernants, des magistrats, des enfants, tels sera le paradis rendu ». est chassé, malheur au au berceau sur lequel i Le prédicateur énum console et il conclut : « systèmes qui promettent Christ ! Ceux qui veu

pas en un jour. Mais enfin le Docteur de Capharnaüm fut vainqueur et, mis en mesure de tenir ses promesses, il l'a fait et le fait encore. Présent dans son Eglise, il répond à toutes les grandes questions que se pose l'humanité. Le prédicateur cite le témoignage de Jouffroy reconnaissant que l'humble enfant de nos catéchismes possède plus de vérités que n'en soupçonnèrent jamais Pythagore et Platon. Si les réponses de la doctrine chrétienne ici-bas ne sont pas encore le plein-jour du ciel, elles suffisent aux Pascal de tous les siècles. Et ces réponses, c'est au Christ que nous les devons, au Pain de vie.

C'est à lui encore que nous devons ce qui existe ici-bas de justice sociale, de stabilité dans le foyer, de bonheur, de consolation et d'espérance en chacun de nous. — Le premier, il a prêché la fraternité humaine, le premier il a prêché l'égalité et la charité à une société dont le trait saillant était la dureté pour toutes les faiblesses. Et il n'est certes pas déplacé de rappeler ces vérités en un temps où l'on porte si haut les mots de fraternité et de solidarité et où l'on affecte d'oublier que c'est au Christ et à son Eglise que le monde est redevable de ces vertus civilisatrices et que les nations modernes, quoiqu'elles en disent, vivent encore du levain évangélique déposé dans leur sein, il y a deux mille ans. — C'est dire que la doctrine du Christ est l'élément le plus puissant du bonheur, et que saint Augustin avait raison d'écrire : « Donnez-nous des gouvernants, des magistrats, des négociants, des pères, des mères, des enfants, tels que les demande le Christ et ce monde sera le paradis rendu ». — Malheur à la société d'où le Christ est chassé, malheur au foyer où il n'a pas sa place, malheur au berceau sur lequel il ne s'est pas penché pour bénir !

Le prédicateur énumère alors les misères que seul le Christ console et il conclue : « Combien donc s'égarent les fauteurs de systèmes qui promettent aux foules le bonheur en dehors du Christ ! Ceux qui veulent effacer son image dans les âmes,

étouffer la vieille chanson qui berce les maux de l'humanité depuis deux mille ans sont des criminels ou des aveugles. Et quand ils auront envenimé les plaies, sans les guérir, précipité une classe contre l'autre, fait couler le sang et les larmes, ce sera l'éternel recommencement et seule restera la doctrine de celui qui compte les sueurs du travailleur, les soupirs du pauvre et les aumônes du riche. Combien s'égarent encore ceux qui croient remplacer la doctrine du Christ par la science — c'est là, vous le savez, la grande hérésie moderne — comme si la science pouvait découvrir l'immatériel au bout de son scalpel ou dans le résidu de ses réactions chimiques, comme si la science pouvait résoudre les questions de nos origines, de nos destinées, de Dieu, de l'âme et de la conscience, comme si la science parmi toutes ses formules avait jamais trouvé celle du bonheur !. Hélas ! l'homme a pu faire d'admirables découvertes, il a pu voyager dans des palais flottants, planer dans les airs, emprisonner les ondes sonores pour y découvrir la pensée de ses semblables à des centaines de lieues, au milieu de toutes ses découvertes il demeure toujours l'homme décrit par les anciens moralistes « un être agité, triste, inquiet, tourmenté d'infini » et la science n'a jamais séché une seule de ses larmes. La voix qui console, c'est celle qui est tombée un jour de la Montagne, qui s'est répandue sur le monde et qui a dit : « Bienheureux ceux qui pleurent, bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, ils seront consolés, ils seront rassasiés ». Et cette voix, c'est celle du Christ, le Docteur qui donne à l'âme la vérité dont elle est affamée et au cœur l'espérance dont il a soif ; c'est la voix de celui qui a dit dans la synagogue de Capharnaüm : « Je suis le pain de vie. Si quelqu'un croit en moi, il n'aura plus jamais faim. »

Le Christ a encore voulu résumer tout cet enseignement dans une réalité visible et vivante en nous donnant le pain

eucharistique sous le
L'Eucharistie !.. mira
Dieu, il y a une table
vivant que Dieu tou
Sauveur ne cesse pas
vent, oh ! répondons

Le pain qu'il nous o
le pain du prêtre qui
cela même, la vie to
pain des riches qui de
rer reconnaissants ; l
jamais en vain et po
pain des vierges qui t
vertu qui fait leur gl
jouit la jeunesse ; le
me. Le pain qu'il nou
les forces de l'âme
contre le courant. N
et ils mouraient da
lèvres et la joie dans
de ce monde à l'étern
tre vie fortifiés par
de l'amitié divine !..
dans cette chair de r
rection glorieuse.
épure les pensées
respectueusement su
plus, mais ne laissez
le font ceux qui n'on
vous entendrez moi
que, la chanson de
Christ qui mourut
qui croit en moi a
je le ressusciterai a

eucharistique sous lequel il cache sa chair et son sang. L'Eucharistie !.. miracle d'amour ! Puisque dans l'Église de Dieu, il y a une table toujours servie, puisqu'il y a un pain vivant que Dieu toujours partage et multiplie, puisque le Sauveur ne cesse pas de nous inviter tous à le recevoir souvent, oh ! répondons à son invitation.

Le pain qu'il nous offre, c'est le pain de tous les hommes : le pain du prêtre qui s'en nourrit tous les jours et dont, par cela même, la vie tout entière est une grande solennité ; le pain des riches qui doivent le manger à genoux et s'en déclarer reconnaissants ; le pain des pauvres, qui ne le demandent jamais en vain et pour qui il n'est pas mêlé d'amertume ; le pain des vierges qui trouvent en lui le courage de l'héroïque vertu qui fait leur gloire ; le pain des adolescents dont il réjouit la jeunesse ; le pain des vieillards qu'il console et ranime. Le pain qu'il nous offre, c'est le pain du voyage qui refait les forces de l'âme fatiguée de lutter et de ramer toujours contre le courant. Nos pères, les martyrs, s'en nourrissaient, et ils mouraient dans les amphithéâtres le sourire sur les lèvres et la joie dans le cœur. C'est le pain du grand passage de ce monde à l'éternité. Heureux ceux qui partent pour l'autre vie fortifiés par ce viatique et riches de ce suprême baiser de l'amitié divine !.. C'est le pain de l'immortalité, qui dépose dans cette chair de mort que nous traînons un germe de résurrection glorieuse. Allez au cimetière, l'air qu'on y respire épure les pensées et calme les agitations du cœur. Marchez respectueusement sur les tombes où reposent ceux qui ne sont plus, mais ne laissez pas la tristesse glacer votre cœur comme le font ceux qui n'ont pas d'espérance. Et, si vous prêtez l'oreille, vous entendrez monter en vous, comme une délicieuse musique, la chanson de l'espérance que redit la croix du Christ, du Christ qui mourut dans ses bras : « Je suis le pain de vie, celui qui croit en moi a la vie éternelle, celui qui mange ma chair, je le ressusciterai au dernier jour ».

« O Jésus, termine M. le prédicateur, à qui irions-nous, si nous refusions de nous attacher à vous ? Vous avez les paroles de la vie éternelle. Donnez-nous toujours de votre pain : et de ce pain de la foi divine qui nourrit et qui vivifie les âmes, et de ce pain vivant que l'Église garde comme un trésor dans le tabernacle de ses autels, et alors, nourris du froment des élus, nous aurons la vie en nous, incomplète ici-bas au temps de l'épreuve, pleine et surabondante dans l'éternité bienheureuse. Amen ! »

A. Notre-Dame

L'immense nef de l'église de Notre-Dame peut à peine contenir la multitude qui continue de se porter fidèle au pied de la chaire de l'éloquent fils de saint Dominique qui parle cette année, ainsi que nous l'avons déjà plusieurs fois redit, de la conscience humaine. Ce qu'est la conscience, jusqu'où s'étend son action, comment elle se doit à elle-même de s'incliner sous l'influence du Christ Jésus et sous l'influence de son Église, voilà les sujets, ou mieux les aperçus divers du même sujet, que le R. P. Padé avait jusqu'ici exposés. Il a parlé, ce cinquième dimanche, des *intransigeances* et des *délicatesses* de la conscience. Il lui reste à traiter de ses *résurrections* et de ses *espérances*.

Au dernier siècle des persécutions romaines, raconte le Père, une chrétienne au cœur vaillant, dont l'époux était mort martyr, voyant son fils menacé dans sa foi par les sollicitations de l'empereur, lui fit jurer sur le sang de son père — qu'elle conservait dans un vase précieux — de demeurer fidèle à son baptême. Quelques jours plus tard l'enfant mourait martyr à son tour, et son sang, dans l'urne pleuse, pouvait aller rajeunir celui de son père. Nous aussi, explique le prédicateur, catholiques de tous les âges, plus d'une fois, conduits au pied de la croix du Christ — notre frère et notre Dieu — par une mère

au cœur vaillant, l'Église qui continue de couler notre baptême. Mais cœurs purs et nos âmes nous faut un guide. C'est qui continue le Christ, faut nous attacher, c'est la vie, avec la dernière l'Église est tout le contraire d'ce qui se résoudra aux plus connaîtra les joies et la conscience ondoyante par caprice et par intérêt elle ne fait pas des choses.

Dans le monde catholique, les intransigeant sacré le rappelle reprocherions d'affaires

Le mot intransigeance rains libres-penseurs. Il rien n'est éternel et rien changeante. Toute idée perpétuel avenir, tout donc reconnaître aucun nos âmes et sur nos vies que leur apparaît alors pitié de nous, les entêtés sur toutes les fleurs humble sentiment nouveau vie !

Le mot intransigeant liques. Ils assurent qu'ils science dans la vie, ils Christ et de son Église rent immédiatement

au cœur vaillant, l'Église, nous avons juré sur le sang divin qui continue de couler sur nos autels, d'être fidèles à la foi de notre baptême. Mais pour tenir nos serments, garder nos cœurs purs et nos âmes en fleurs — tâche surhumaine ! — il nous faut un guide. Ce guide, c'est le Christ, ou c'est l'Église qui continue le Christ. A ce guide, n'en doutons pas, il nous faut nous attacher, c'est-à-dire à sa lumière, à sa force et à sa vie, avec la dernière intransigeance. A ce prix seulement, qui est tout le contraire d'une abdication, c'est-à-dire parce qu'elle se résoudra aux plus fermes *intransigeances*, notre conscience connaîtra les joies et les charmes des plus pures *délicatesses*. La conscience ondoyante et saisonnière, qui n'est catholique que par caprice et par intervalle, ne fait pas de beaux caractères, elle ne fait pas des chrétiens, elle ne fait pas des hommes.

Dans le monde contemporain, même dans notre monde catholique, les intransigeants ne sont guère populaires. L'orateur sacré le rappelle avec un accent de vérité que nous nous reprocherions d'affaiblir :

Le mot intransigeance sonne mal aux oreilles de nos contemporains libres-penseurs. Ils ont nié Dieu, et comme, en dehors de Dieu, rien n'est éternel et rien n'est absolu, pour eux, toute vérité est changeante. Toute idée de justice, de bien, de loi, évolue dans un perpétuel avenir, tout amour est affaire de temps. Ils ne sauraient donc reconnaître aucun principe qui ait une autorité sans appel sur nos âmes et sur nos vies. L'intransigeance de la conscience catholique leur apparaît alors comme une faiblesse d'esprit. Comme ils ont pitié de nous, les entêtés du bon Dieu, quand nous refusons de butiner sur toutes les fleurs qui nous portent du paradis terrestre ! A leur humble sentiment nous ne connaissons jamais ce que peut être la vie !

Le mot intransigeance fait peur aussi à un grand nombre de catholiques. Ils assurent qu'ils ont la foi, ils admettent le rôle de la conscience dans la vie, ils reconnaissent et admirent les efforts de Jésus-Christ et de son Église pour former leur conscience, mais ils déclarent immédiatement qu'ils ont certaines réserves à faire. Ils ne

veulent pas être confondus avec cette catégorie de fidèles pour qui toute parole de l'Évangile est sacrée, pour qui toute décision de l'Église est indiscutable. A les entendre, le Christ se plierait aux exigences contemporaines, à notre façon de penser et d'agir, les milieux où nous vivons étant si différents des milieux où il a vécu. Il comprendrait ce qu'on appelle le progrès, il respecterait ce qu'on dénomme nos libertés. Il voit notre civilisation tellement avancée que certainement il doit commander à son Église d'entrer en composition avec les tendances de l'esprit du jour. A cette seule condition, elle devient tolérable, et elle aura sa place dans tous les conseils de la famille ou de la société. Bref, nous aurions un Christ libéral, qui se contenterait de la place que nos institutions, la loi, notre faiblesse et nos plaisirs lui laisseraient. Dût-il s'y trouver à l'étroit, il est si bon qu'il ne se plaindrait pas ! Et à force d'avoir ainsi tamisé notre foi, nous n'avons plus qu'une religion mièvre, pâle, anémiée, une conscience qui languit et s'éteint au moindre souffle de Satan et sous la moindre secousse de nos passions : c'est un fait d'expérience.

Et comme c'est au nom de la liberté — mal comprise — qu'on condamne ainsi l'intransigeance de la conscience catholique, le Rév. Père prédicateur va démontrer au nom de cette liberté — mieux comprise — la nécessité et la fécondité de cette intransigeance.

Ce n'est pas la loi humaine qui nous fait libres ; c'est Dieu et c'est la nature. Nous sommes faits pour Dieu, Dieu nous veut à lui ; mais c'est par la liberté que nous allons à lui. La liberté n'est pas un dieu, c'est le moyen d'aller à Dieu avec mérite. Rien donc ne nous est plus cher que la liberté. L'Évangile au reste l'avait prêchée au monde bien avant 89. Mais nous professons — à l'encontre de beaucoup de libéraux — que la liberté doit avoir sa loi, sa mesure et sa règle. Les astres ont une loi, l'homme a sa loi... la liberté doit avoir, elle aussi, sa loi.

Et l'orateur alors stigmatise vigoureusement les tenants du libéralisme condamnable et condamné, nous citons textuellement :

Si vous prétendez que n'en pas avoir, que l'homme n'a plus de force, comme le péché, que la limite du péché légitime de tenter tout ce qu'on peut accomplir, vous ne pouvez admettre des chemins à la puissance défensive ; cependant, dans son action dans tous les domaines, telle serait alors la devise de l'anarchie, et l'anarchie !

Mais où trouver la liberté ? ce ne peut pas être dans l'impulsion du cœur. Mais la raison qui la guide est si changeante ! Elles ne suffisent pas, Dieu à sa conscience : dernière intransigeance de ses actes, l'homme, qu'au ciel l'étoile qui guide le milieu des responsabilités, la pensée venue d'en haut, la vérité et la vie. A l'homme se doit de s'acquiescer, c'est la vie humaine lui vient de ce sous le commandement du Christ, mais pour ce qui est de l'intransigeance.

Elle se le doit aussi comme son guide et elle ne peut rien faire. Il est !

Si vous prétendez que la loi de la liberté consiste précisément à n'en pas avoir, que l'homme ne cesse d'être libre qu'au moment où il n'a plus de force, comme un brasier qui s'éteint faute de combustible, que la limite du permis c'est la limite du possible et qu'il est légitime de tenter tout ce que rêve l'imagination et tout ce que la main peut accomplir, vous avez une théorie monstrueuse que seuls peuvent admettre des cerveaux en démente. Le brigand de grand chemin a la puissance de détrousser le pauvre voyageur sans défense ; cependant, nul ne soutient qu'il soit libre de le faire, que son action dans tous les cas ne soit un crime. " Ni Dieu ni maître ", telle serait alors la devise de la liberté, mais c'est déjà la devise de l'anarchie, et l'anarchie n'est qu'une doctrine de mort.

Mais où trouver la loi de la liberté ? L'orateur montre que ce ne peut pas être dans l'appétit des plaisirs, ni même dans l'impulsion du cœur. C'est la raison qui doit régler la liberté. Mais la raison qui la guidera ? L'opinion des foules, si capricieuse et si changeante ? La loi humaine, si souvent faillible ? Elles ne suffisent pas, il faut Dieu à l'homme, il faut la loi de Dieu à sa conscience : une loi à laquelle il s'attache avec la dernière intransigeance. Au moment où il prend conscience de ses actes, l'homme, comme ce marin qui ne peut chercher qu'au ciel l'étoile qui le guidera, ne se dirige sûrement, au milieu des responsabilités de la vie, que s'il s'attache à une pensée venue d'en haut. C'est le Christ qui reste la voie, la vérité et la vie. A la parole du Christ, à la parole de Dieu, l'homme se doit de s'incliner. Ce n'est pas là abdiquer sa raison, c'est la vivre pleinement. « L'honneur de la liberté humaine lui vient de ce qu'elle ne s'émeut irrésistiblement que sous le commandement divin ! » Mais pour s'incliner devant le Christ, mais pour obéir à Dieu la conscience, se doit d'être intransigeante.

Elle se le doit aussi pour trouver en Dieu sa force de vie, comme son guide et sa règle. Le Christ l'a dit, sans lui on ne peut rien faire. Il est la vigne qui porte la sève de vie, n'allons

pas, faibles rameaux, nous détacher d'elle. « Si notre volonté veut demeurer vigoureuse et inviolée, elle doit se faire sceller en la volonté du Christ ». « Comment, s'écrie le prédicateur, la conscience chrétienne consentirait-elle à s'éloigner du Christ ? Mais c'est l'unique force morale qui fasse aujourd'hui des êtres libres. De ce monde, où toutes les fidélités sont amoindries, de ce monde où la vérité, la liberté et la justice sont devenues des plantes trop fortes dans une terre épuisée, pourquoi éloigner le Christ qui seul sait enseigner aux hommes ce qu'est une âme libre ? » Il faut donc à la conscience ses légitimes intransigeances.

L'orateur fait alors une allusion transparente aux souffrances de ceux qu'on exile ou qu'on tracasse de tant de façons parce qu'ils gardent là-bas, au cher pays de France, les intransigeances du fidèle du Christ. Et cette évocation d'évènements hélas trop connus est suivie par l'immense auditoire avec une émotion palpitante. « Non, dit l'orateur, nous ne pouvons pas porter une main sacrilège sur notre Christ, le rapetisser à notre taille, le reléguer comme une antiquité dans une solitude faite d'ingratitude et d'inconséquence. Non, notre intransigeance n'est pas du fanatisme, c'est de l'amour pour Dieu, c'est du respect pour la liberté des enfants de Dieu ».

Que si du reste, argumente toujours l'éloquent Dominicain, cette pensée de l'intransigeance de notre conscience effraie trop nos contemporains sceptiques, qu'ils sachent bien — il convient de le leur dire très haut — que cette intransigeance même est la source des plus exquis délicatesses. La conscience du Christ devient en effet notre conscience. Nous recevons d'elle plus de force et plus de profondeur, plus de générosité et plus de fécondité, plus de délicatesse enfin. Les délicatesses divines deviennent les délicatesses de nos consciences. La voix du Christ — ou mieux l'action du Christ — pénétrant nos voix et nos actions, nous fait vibrer en sympathie avec l'humanité,

avec la nature, avec la pureté se fait virgine et nos âmes, accordées à Dieu des consacrées, assez du devoir, mais fellow, c'est « encore l'idéal, se tournent no

Ramenant pour finir sa pensée vers notre Canada notre pays d'être Que les Canadiens, fils demeurent fermes dans consciences canadiennes plus saines délicatesses roi des siècles, elles sont Fils de Dieu.

COURTES REPON

Messes deva



INSTRUCTI
chette de l
Sacrement

aussi de sonner pen
du premier vendredi
pour l'autel de l'expos
église. Tel est l'ense
revues (*Ami du clerg*
pratique indiquée par
dement par lequel ils
diocèse respectif.

L'extrait de Coppi
correspondant, profe

avec la nature, avec Dieu lui-même. La justice se fait charité, la pureté se fait virginité, la force se fait douceur et héroïsme, et nos âmes, accordées sur l'âme du Christ, deviennent pour Dieu des consacrées, des victimes, des immolées. Ce n'est plus assez du devoir, mais selon les mots de la ballade de Longfellow, c'est « encore plus haut, toujours plus haut, que, vers l'idéal, se tournent nos cœurs inassouvis ».

Ramenant pour finir, ainsi qu'il l'a fait chaque dimanche, sa pensée vers notre Canada, le R. P. Padé termine en adjurant notre pays d'être à jamais la terre de la vraie liberté. Que les Canadiens, fils de l'Église et de la France chrétienne, demeurent fermes dans leur foi jusqu'à l'intransigeance ! Les consciences canadiennes connaîtront alors les meilleures et les plus saines délicatesses, parce que, enracinées dans le Christ, roi des siècles, elles sauront reproduire les divines beautés du Fils de Dieu.

COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

Messes devant le Saint-Sacrement exposé



I *INSTRUCTIO Clementis XI* défend de sonner la clochette de la messe pendant l'exposition du Saint-Sacrement pour les Quarante-Heures. On s'abstenait aussi de sonner pendant les autres expositions, comme celle du premier vendredi du mois. Cette défense existe aussi bien pour l'autel de l'exposition que pour les autres autels de la même église. Tel est l'enseignement commun des liturgistes, et des revues (*Ami du clergé*, 1907, page 1071). C'est également la pratique indiquée par Nos Seigneurs les évêques dans le mandement par lequel ils établissent les Quarante-Heures dans leur diocèse respectif.

L'extrait de Coppin, 1903, que nous adresse un honorable correspondant, professeur de liturgie, est regrettable, vu qu'il

est erroné et trompera plus d'un lecteur. Les trois décrets que cet auteur affirme avoir été enlevés de la dernière collection des décrets de la Congrégation des Rites, ne l'ont pas été ; on peut les lire tous les trois à leur date. Il faut donc conclure contre lui qu'on ne doit pas sonner à ces messes.

L'*Ami du clergé* a donc eu raison de dire en 1905, page 1038 :

« Le servant de messe ne doit pas sonner la clochette : a) aux messes qui se célèbrent même à un autel latéral, lorsque le Saint-Sacrement est exposé (S. R. C., 31 août 1867, n. 3157, ad X ; mai 1878, n. 3448, ad 2 ; b) aux messes qui se célèbrent pendant l'office de chœur (S. R. C., 21 nov. 1893, n. 3814, dub. I, ad 2) ; c) aux messes qui se disent durant les processions faites à l'intérieur de l'église (S. R. C., *ibid.*, dub. II). »

Indulgence accordée à l'invocation

“ Miséricordieux Jésus... ”

L'oraison jaculatoire *Pie Jesu, dona ei requiem* (« Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel ») n'est pas enrichie de 7 ans et 7 quarantaines d'indulgences comme on en voit si souvent l'indication sur des souvenirs mortuaires. Il y a plus de 30 ans que les diverses revues ont répondu à l'occasion que cette indulgence n'est pas authentique. On ne la trouve en effet ni dans les manuels d'indulgences, ni surtout dans la *Raccolta* (1).

Les fidèles qui font imprimer des souvenirs funèbres ne doivent pas attribuer à cette invocation l'indulgence de 7 ans et 7 quarantaines, et les imprimeurs catholiques doivent affirmer à leur client que cette indication est fausse. J. S.

(1) On appelle *Raccolta di Orazioni e pie Opere...* (« Recueil de prières et œuvres enrichies d'indulgences ») le recueil publié d'abord par le secrétaire, puis officiellement par la Congrégation des Indulgences elle-même, et renfermant toutes les indulgences qui sont accordées à tous les fidèles en général, à l'exclusion de celles des confréries, ou pieuses associations. Les dernières éditions sont la 14e, la 15e et la 16e qui datent respectivement de 1877, de 1886 et de 1898, et qui ont été aussitôt traduites en français.